

Je veux plus d'informations sur **Access'VAE** :

Je contacte le CREAI de
Bourgogne-Franche-Comté

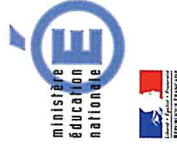
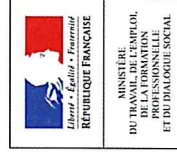
11 rue Jean Giono

21000 DIJON

Téléphone : 03.80.28.84.40

Mail : creai@creaibfc.org

La Validation des Acquis de
l'Expérience pour les travailleurs
d'ESAT et d'EA



Crédits images : Freepik - Mai 2018

La reconnaissance de mon travail
par une certification officielle



Access'VAE : c'est quoi ?

C'est avoir de l'aide pour faire une VAE
La VAE me permet de faire reconnaître mes compétences par une certification officielle
Par exemple un CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles
Ça prouve ce que je sais faire dans mon travail.



Access'VAE : qui peut le faire ?

Tous les travailleurs d'ESAT ou d'Entreprise Adaptée
Dans tous les postes occupés (en espaces verts, restauration, fabrication industrielle...)
Il faut avoir travaillé au total un an dans une activité



Access'VAE : combien de temps ça dure ?

J'ai jusqu'à 3 ans pour faire ma VAE



Access'VAE : combien ça coûte ?

Je n'ai rien à payer
Mon ESAT ou mon EA travaille avec UNIFAF ou UNIFORMATION, ce sont eux qui paient ma VAE
Sinon je peux ouvrir mon Compte Personnel de Formation



Access'VAE : comment ça se passe ?

